

## Conditions d'utilisation Accrobranche Aventure

1. Chaque participant a pris connaissance des conditions d'utilisation d'Aventure avant de s'inscrire au parcours. Pour les participants mineurs, le parent ou le tuteur doit lire ces conditions et en discuter avec le mineur avant qu'il ne puisse entrer dans le parcours. Le participant, le parent ou le tuteur confirme par sa signature que les conditions d'utilisation ont été lues et comprises et que le mineur en a été informé.
2. L'accès au parcours n'est pas autorisé sans l'équipement de sécurité fourni et sans l'autorisation écrite d'Aventure. (confirmation de réservation, preuve de paiement ou déclaration de validité signée).
3. Seuls les instructeurs d'Aventure sont habilités à vous fournir harnais, casque et équipement de sécurité. Faites vérifier votre équipement par un instructeur chaque fois que vous l'enlevez et le remettez pour quelque raison que ce soit.
4. L'utilisation de tout autre équipement de sécurité que celui d'Aventure n'est pas autorisée.
5. Les critères de participation au parcours sont les suivants :
  - Âge minimum : 8 ans, Taille minimum 1m30
  - Poids maximum 120 kg.
  - Ne pas être enceinte. Ne pas souffrir de troubles cardiaques, respiratoires ou épileptiques.
6. Les enfants de moins de 13 ans sont sous la responsabilité et la surveillance des parents ou de leurs accompagnateurs. Lorsque des enfants de moins de 13 ans participent au parcours, 1 adulte accompagne toujours 4 enfants.
7. La participation aux instructions de sécurité lors du parcours d'entraînement est une condition préalable à la participation au parcours.
8.
  - Les cheveux longs doivent être attachés en un chignon bas sur la nuque. Les chapeaux, écharpes, etc. sont interdits.
  - Porter des chaussures fermées à semelle, c'est-à-dire pas de tongs, de chaussures à talon, etc. et des vêtements adaptés à la météo.
  - Les bijoux, montres, bagues et piercings doivent être enlevés ou protégés pour éviter les blessures.
  - Toutes vos poches sont vidées au préalable afin que vous ne portiez pas d'objet susceptible de tomber
9. Il est interdit de fumer à proximité des équipements d'escalade et de sécurité.
10. Les personnes sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments ne sont pas admises sur le parcours. La consommation d'alcool et de drogues est également interdite pendant le parcours.
11. Le nombre maximum de participants par plateforme est de 2, par obstacle 1. Sauf indication contraire de l'instructeur pour des raisons de sécurité et d'assurance.
12. Il y a 2 parcours : le niveau de difficulté vert est de 3m de haut et le bleu est de 7m de haut. Si vous souhaitez interrompre ou quitter un parcours pour quelque raison que ce soit, cela ne se fera qu'avec l'autorisation et l'assistance d'un moniteur.
13. Vous pouvez utiliser une ou les deux voies du parcours pendant 2 heures. Lorsque vous avez terminé, vous devez accrocher votre harnais, votre casque et votre kit de sécurité à la sortie du parcours, avec les boucles dans la position la plus large. Les adultes aident les enfants à le faire.
14. Les instructeurs ont le droit de refuser l'accès au parcours en cas de non-respect des règles de sécurité ou de comportement irrespectueux qui affecte négativement la sécurité, la concentration et l'atmosphère des autres personnes présentes sur les lieux du parcours.
15. Aventure se réserve le droit de fermer le parcours en cas de situation ne permettant pas de garantir la sécurité (incendie, tempête, orage, etc.). Si un participant annule sa visite prématurément, ou décide de ne pas commencer après les consignes de sécurité, il ne pourra pas prétendre au remboursement des frais d'inscription.
16. Les participants (énumérés au verso) déclarent par la présente :
  - Avoir pris connaissance de la difficulté, de la gravité et des risques de l'activité (des activités) réservée(s).
  - Avoir fait part par écrit à Aventure de toutes les particularités médicales et/ou de condition pour eux-même ainsi que pour les personnes pour lesquelles cet accord est conclu.
  - En ce qui concerne la santé et la condition physique, s'estimer capable de participer à l'activité ou aux activités réservées sans se mettre en danger ou mettre en danger autrui.
17. Par votre signature, vous déclarez avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions d'utilisation de l'accrobranche et les conditions générales de réservation d'Aventure.



Ensemble pour une nature  
plus propre ,reprenez vos  
dechets !

